

Suspension permis de conduire

Par Jaujau_1383

Bonjour,

A la suite d'une suspension de permis de conduire pour une durée de 4mois expirée le 05/07/2026, et après avoir rempli toutes les conditions (visite médicale etc...), j'ai fait une demande d'un nouveau permis le 08/06/2026 comme demandé par la préfecture dans sa LRAR sur le site de l'ANTS. Depuis, cette demande est restée en statut "EN INSTRUCTION" sur le site de l'ANTS malgré de très nombreuses auprès de l'ANTS et la préfecture du val de marne en charge de l'instruction. L'ANTS m'invitant d'attendre, quand la préfecture elle, ne répond à aucun de mes mails depuis bientôt 2 mois. Je me suis rendu sur place mais, je n'ai pas pu entrer, la police au portail m'arguant que le service était fermé au public depuis 2019.

Aujourd'hui, du fait des travaux sur la ligne de transport en commun que j'emprunte au quotidien pour aller au travail, je me retrouve dans l'incapacité à pouvoir m'y rendre tout simplement. J'ai évidemment expliqué cette situation à la préfecture, sans réponse bien-sûr de leur part.

Je ne sais plus quoi faire dans cette situation complètement invraisemblable. J'arrive bientôt à mon 5ème mois de suspension contre les 4 mois décidés par la préfecture du val de marne et surtout au délai de réponse maximum d'une administration publique qui est de 2 mois. A la suite duquel l'absence de réponse vaut refus pour les démarches de permis de conduire selon ce que j'ai pu lire ici et là.

Pourriez-vous me conseiller s'il vous plaît?

Merci par avance pour vos retours.

Jauris